

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont-Là Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution lors de sa séance tenue le 4 juin 2012, relativement à un projet particulier autorisant :

- La construction d'une salle de mécanique sur le toit de la partie arrière de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), situé au 5000, rue Bélanger.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution le 3 juillet 2012 à 17h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution vise la zone 0422, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de ce secteur de zones concernées est délimité par le plan figurant ci-dessous :



Le projet de résolution, ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës, sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Montréal, ce 26 juin 2012

Patrick Martel
Secrétaire d'arrondissement substitut